

# Compte rendu GPEC \*

## 05 décembre 2013

La GPEC est l'un des accords le plus important. Il devrait servir à anticiper les départs des salariés de l'entreprise en leur permettant de se préparer à se réinsérer pour leur avenir professionnel.



2<sup>ÈME</sup> PARTIE  
DE CARRIÈRE

Il permet aux salariés qui le souhaitent de préparer une deuxième partie de carrière. C'est automatique, dès que vous avez plus de 45 ans, lors de l'entretien annuel obligatoire, une partie est dédiée à la seconde partie de carrière.



ANTICIPER

Il devrait permettre au comité emploi GPEC d'anticiper les modifications d'effectifs. Malheureusement la direction ne donne jamais d'informations sur les stratégies du groupe. Le comité emploi GPEC ne peut donc pas anticiper et prévenir les salariés de se préparer aux modifications qui vont affecter leurs emplois.



FORMER

Il devrait éviter aux salariés de quitter l'entreprise sans être formés pour se préparer à de nouvelles perspectives professionnelles. Pôle emploi n'a plus les moyens de financer les formations.

### L'analyse des effectifs.

- Les salariés du groupe vieillissent.
- Il n'y a quasiment plus d'embauche.
- L'effectif de l'encadrement a moins baissé que celui des employés.

C'est essentiellement dû au fait que pour couvrir les amplitudes horaires, la direction donne des promotions. Un employé ne fait que 35h alors qu'un agent de maîtrise reste jusqu'à ce que le travail soit fini.

André Moréno  
17 décembre 2013  
cfdtcasino.fr

La CFDT a dit lors de la réunion que la direction ne nous donnait pas les moyens de faire fonctionner le comité emploi GPEC. Il n'y a aucune anticipation. Depuis des années nous constatons la stratégie du groupe concernant le non alimentaire.

Il y avait 800 vendeurs, il en reste moitié moins. Depuis deux ans la CFDT demande à la direction d'arrêter cette politique qui fait partir les salariés sans qu'ils aient de formation pour retrouver un travail.

Enfin la DRH, au mois de janvier fera recevoir les vendeurs par leurs hiérarchiques pour leur demander ce qu'ils veulent afin de préparer leur avenir dans ou en dehors du groupe.

# Progression des effectifs Groupe Casino

années	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Employés	33 384	32 904	32 520	30 701	29 046
Maitrises	4 718	4 618	4 628	4 565	4 316
Cadres	3 699	3 938	3 953	3 951	3 820
Total	41 801	41 460	41 110	39 217	37 182
-30 ans	10 193	9 625	9 118	7 543	6 584
30-40 ans	10 326	10 122	9 765	9 393	8 681
40-50 ans	12 308	12 249	12 121	11 769	11 364
50-55 ans	5 186	5 379	5 579	5 663	5 656
55-60 ans	3 494	3 746	4 032	4 218	4 286
+60 ans	294	339	486	631	611
DCF	31 409	30 995	30 777	29 404	28 094
Easydis		3 297	3 199	3 024	2 899
R2C		862	925	953	973
Cafétéria		2 996	2 833	2 522	2 180
Serca		439	451	410	374
Comacas		261	307	271	250
EMC		706	739	667	585
Casino services		723	729	1 024	937
CIT		380	455	396	375
CCV		132	143	139	127

GPEC  
05 déc. 2013  
Page 2

\* **GPEC** : Gestion Prévisionnelle des  
Emplois et des Compétences

André Moréno  
17 décembre 2013  
cfdtcasino.fr



**GRUPE CASINO**  
S'engager pour chacun,  
agir pour tous.